L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 28 JANVIER.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ABBAYE DE PLOGASTEL.

L'ABBAYE DE PLOGASTEL.

(Suite.)

On comprenait, en voyant toutes ces choses, que les religieuses, ne pouvant croire à une expulsion violente, n'avaient pris aucune précaution, et que les gendarmes les avaient surprises et arrachées au luxe des cloîtres (si luxueux alors), sans qu'elles eussent le temps de sauver les débris.

Les bandes noires n'étaient pas alors suffisamment organisées, de sorte que les richesses laissées sans gardiens avaient cependant été respectées.

Dans le fond de la pièce, étendue mollement dans une vaste bergère, on apercevait une femme qui, vue à distance, produisait cette impression que cause la souveraine beauté.

En s'approchant même, on voyait que cette femme, quoiqu'elle eût depuis longtemps dépassé les limites de la première jeunesse, pouvait soutenir encore un examen attentif.

De magnifiques cheveux noirs, que la poudre n'avait jamais touchés en dépit de la mode, encadraient un front élevé et pur.

Un nez romain, d'une finesse et d'un dessin irréprochables, descendait droit et fier au-dessus d'une bouche mignonne, aux lèvres rouges comme des grenades en fleurs. Des yeux de Sicilienne, surmontés de sourcils mauresques, de ces yeux aux prunelles de velours nageant dans un globe azuré, complétaient ce magnifique visage.

Le teint était brun et mat comme celui des femmes du Midi, qui ne craignent pas de braver les rayons de flamme de leur soleil.

Mais, en examinant avec plus d'attention, ou apercevait aux tempes quelques rides habilement dissimulées.

Les plis de la bouche étaient un peu fanés.

Les contours du visage avaient perdu de leur fraîcheur et s'étaient arrêtés.

Néanmoins, si l'on veut bien joindre à l'ensemble que nous venons de dessiner, un cou remarquable de forme, une taille bien prise, une poitrine fort belle, une main d'enfant et un pied patricien, on conviendra que, telle qu'elle était encore, cette femme pouvait passer pour une créature fort séduisante et fort désirable.

Seulement, on demeurait émerveillé en songeant à ce qu'elle avait dû être à vingt ans.

Cette belle créature, que le comte désignait sous le nom italien d'Hermosa, était mademoiselle Marie-Augustine de Fougueray, du moins la connaissait-on sous ce titre dans le monde, et elle passait pour être la sœur des deux gentilshommes.

C'était elle qui avait inspiré au marquis de Loc Ronan cet amour qui avait conduit celui-ci à lui donner son nom.

Nous avons ce qu'elle avait fait pour perdre l'affection de son mari, et à la manière dont elle s'était conduite avec lui.

Au moment où les deux hommes pénétraient dans l'oratoire que nous avons décrit, Marie Augustine, ou plutôt Hermosa, puisque ses frères la nomment ainsi, Hermosa avait auprès d'elle un jeune garçon de dix à onze ans, blond et rose comme une fille, et qui semblait fort gravement occupé à tirer les longues oreilles d'un magnifique épagneul couché aux pieds de la dame.

De temps en temps le chien poussait un petit cri de douleur et secouait sa tête intelligente, puis il se prêtait de bonne grâce à la continuation de ce jeu qui devait souverainement lui déplaire, mais qui charmait l'enfant.

—Tableau de famille! s'écria le comte. D'honneur! je sentirais mes yeux humides de larmes si j'avais l'estomac moins affamé!

—Fi! Diégo, répondit Hermosa en se levant; vous parlez comme un paysan, mon cher!

—C'est que je me sens un véritable appétit de manant, chère amie.

—On va servir, répondit Hermosa.

Puis, se tournant vers le chevalier:

—Bonjour, Raphaël, dit-elle en lui tendant la main.

—Bonjour, petite sœur.

—Que m'a-t-on dit, que vous étiez en expédition amoureuse?

—Par ma foi! on ne vous a pas menti.

—Et vous avez réussi?

—Comme toujours.

—Fat!

—Corbleu! interrompit le comte avec impatience, vous vous ferez vos confidences plus tard. Pour Dieu! mettons-nous à table!

—Cher Diégo, répondit Hermosa en souriant avec dédain, depuis que vous avoisinez la cinquantaine, vous devenez d'un matérialisme dont rien n'approche! Cela est véritablement désolant.

—Il est bien convenu, ma chère, que depuis que je n'ai plus trente ans et que je possède une taille largement arrondie, j'ai hérité de tous les défauts qui vous sont le plus antipathiques. Je l'admets; mais, corps du Christ! si je consens à être affublé de tous ces vices que vous me donnez si généreusement, je veux au moins en avoir les bénéfices! Encore une fois, je meurs de faim!

—Et vous, chevalier? demanda Hermosa.

—Lui! interrompit le comte, est trop amoureux pour être assujéti aux besoins de l'estomac.

—Et vous ne l'êtes pas, vous?

—Quoi?

—Amoureux!

—Amoureux! Ce serait joli, à mon âge.

Hermosa haussa les épaules et sortit.

Cinq minutes après, Jasmin dressait un couvert dans un angle de la pièce, et après avoir encombré la table de mets abondants, il se disposa à servir ses maîtres.

—Maintenant, dit Hermosa, pendant que Diégo entre en conversation réglée avec ce pâté de perdrix, racontez-moi, chevalier, votre expédition de cette nuit.

—Avec d'autant plus de plaisir, chère sœur, que j'ai grand besoin de votre aide et de vos conseils, répondit Raphaël.

—Vraiment?

—Oui; la jeune fille se révolte.

—Bah! Ces cris que j'ai entendus étaient donc les siens?

—Précisément.

—Eh bien! il faut avant tout commencer par la calmer. Cette petite doit être ravissante....

—J'y pensais, fit le comte sans perdre une bouchée.

—Mangez, cher, et laissez-nous causer, dit Hermosa.

Le chevalier se mit en devoir de raconter les événements que nous connaissons, et Hermosa se prépara à l'écouter attentivement.

§

Dès que Diégo et Raphaël eurent quitté la cellule dans laquelle ils avaient conduit Yvonne, la jeune fille se redressa vivement.

Ses yeux rougis se séchèrent. Une résolution soudaine et hardie se refléta sur son joli visage. Elle fit lentement le tour de la pièce. Elle s'assura d'abord que la porte était verrouillée au dehors; puis elle alla droit à la fenêtre et essaya de l'ouvrir, mais elle ne put en venir à bout. Cette fenêtre était grillée.

—Où m'ont-ils conduite? Que me veulent-ils? murmura la pauvre enfant en demeurant immobile, le front appuyé sur la vitre. Qu'est-il arrivé à Fonesnan depuis mon absence? Que doit penser mon pauvre père? Et ces deux hommes que j'ai cru voir sur le chemin des Pierres Noires! ... Il m'a semblé reconnaître Jahoua et Keinec. Mon Dieu! mon Dieu!... que s'est-il passé?

Et le désespoir s'emparant de nouveau de son cœur, Yvonne éclata en sanglots.

—Oh! reprit-elle au bout de quelques instants, si je ne m'étais pas évanouie, j'aurais pu voir; je saurais où ils m'ont amenée! Où suis-je, Seigneur? où suis-je?

Puis à ces crises successives qui, depuis plusieurs heures, brisaient l'organisation délicate de la pauvre enfant, succéda une prostration complète.

A demi ployée sur elle-même, Yvonne demeura accroupie sur le fauteuil, sans pensée et sans vue.

Des visions fantastiques, forgées par son imagination en délire, dansaient autour d'elle et lui faisaient oublier sa situation présente. Le sang montait avec violence au cerveau. Les artères de ses tempes battaient à se rompre. Son visage s'empourprait. Ses yeux s'injectaient de sang. Puis ses extrémités se glacèrent, et elle se laissa glisser sans force et sans mouvement sur le sol.

Puis, par une réaction subite, le sang reflua tout à coup vers le cœur. Alors une crise de nerfs, crise épouvantable, s'empara de son corps brisé.

Elle roula sur les dalles de la cellule, se meurtrissant le bras, frappant sa tête contre les meubles, et poussant des cris déchirants.

La porte s'ouvrit, et Hermosa entra suivie du chevalier. Ils s'empressèrent de relever Yvonne.

—Faites dresser un lit dans cette pièce, dit Hermosa à Raphaël qui s'empressa de faire exécuter l'ordre par Jasmin.

Dès que le lit fut prêt, Hermosa demeurée seule avec la jeune fille, la déshabilla complétement et la coucha.

Yvonne était plus calme; mais une fièvre ardente et un délire affreux s'était emparés d'elle.

Hermosa envoya chercher le comte.

—Vous êtes un peu médecin, Diégo, lui dit-elle dès qu'il parut. Voyez donc ce qu'a cette enfant, et ce que nous devons faire....

Le comte s'approcha du lit, prit le bras de la malade, et après avoir réfléchi quelques minutes:

—Raphaël a fait une sottise qui ne lui profitera guère, répondit-il froidement.

—Pourquoi?

—Parce que la petite est atteinte d'une fièvre cérébrale [illegible]

[illegible]

—Yvonne sera [illegible]

—Tu as entendu? [illegible]

—Et ne peux-tu rien, Diégo?

—Je vais la saigner [illegible] cet arrêtée [illegible] mauvaise affaire [illegible] que tu as jetée à la mer.

Et le comte, prenant une petite lancette [illegible] de voyage qu'il portait toujours [illegible] une lancette et ouvrit la veine de la jeune fille, qui ne parut pas avoir conscience de cette opération.

§

Nous avons dit que le comte de Fougueray, en venant habiter l'abbaye déserte de Plogastel, avait choisi pour corps-de-logis l'aile où étaient situés les appartements de l'ancienne abbesse.

Ce couvent, l'un des plus considérables [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 27 janvier 1871.

Le marché monétaire n'a guère changé. Dans les rues, les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales et les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales, sont cotés à 10 à 12 pour cent par an; le papier hypothécaire à 10 à 11 par an le No 1 et 12 à 14 le No 2.

L'or a ouvert à 110 3/8 à 110 5/8 contre 110 5/8 à New-York, et, après d'assez fortes transactions, a fermé au taux d'ouverture sur notre place et dans Wall street. On a vendu $20,000 et $35,000 à 110 3/8, $10,000 $15,000 et $40,000 à 110 7/16, $1000, $6,000 $10,000 et $13,000 à 110 1/2, $1000 et $6000 à 110 5/8.—Dans l'argent, 4000 piastres mexicaines à 1 1/2 de prime sur l'or. Les demi-piastres américaines sont cotées à 108 à 108 1/2, les piastres mexicaines à 1 1/2 de prime sur l'or. Le marché est presque dépourvu de demi-piastres américaines.

Les offres de change sterling n'ont pas été nombreuses. Les opérations ne sont que d'environ 46,000 livres, dont 1,100 bill de navire anglais et 3,000 connaissement à 119 1/4, 4,300 clear à 119 3/8 à 119 5/8, 1,300 connaissement à 119 1/2, 2,500 et 5,800 clear No 1 à 119 5/8, 6,000 à 119 3/4, 3,000 à 119 3/4 à 119 7/8, 3,000 de premier ordre à 120, 2,350 de banquiers à 120 3/8 et 11,000 connaissement No 1 à 108 3/16 en or.—Le sterling peut être coté maintenant à 119 3/8 à 119 3/4 le bon connaissement, à connaissement No 1 et clear et — à 120 1/2 le change de banque.

Le change américain est resté calme et ferme. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 d'escompte pour les remises. Les transactions comprennent $5000 et $10,000 en change de commerce, $10,000, $10,000 et $10,000 de banquiers et $25,000 de banque, à vue sur New York, à 5/16 d'escompte, $40,000 de banquiers à 5/16 à 11/32, $25,000 à 11/32, $25,000 en change de commerce à 5/16 à 3/8, $5000, $10,000, $10,000, $20,000 et $25,000 en change de commerce et $20,000 de banque, à 3/8.

Quelques-unes des banques ont tiré des checks en ou sur New York à 1/8 d'escompte.

65 actions de la Compagnie d'Assurance de l'Union se sont vendues à $60, net; 50 de la Compagnie Pneumatique à $2 75; 500, 500 et 1000 de la Compagnie de Levées de la Vallée du Mississippi à 5 cents, 500 dito à 6 cents et 500 à 9 cents.

$700 de bonds sept pour cent de la ville ont changé de mains à 69 3/4 et $1000 à 70.

La seule vente (annoncée) de mandats, est de $500 de nouveaux mandats de l'État à 73. Les courtiers ont acheté ces mandats à 73 et les nouveaux de la police métropolitaine à 97 à 97 1/2; ils ont demandé 74 à 75 des premiers et 98 à 98 1/2 des seconds.

PLUS TARD.

On a vendu, ce soir, au Board des Courtiers, 50 actions de la Banque de l'Union à $52.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi, 27 janvier 1871.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 5500 balles, prises à des prix plus faciles quant au medium et aux qualités médiocres, mais plus raides en ce qui a regardé le strict good ordinary et le strict low middling en listes désirables. Cotes: low ordinary 11 à 11¼ c, ordin. 12¾ à 13¼c, good ordinary 13¼ à 13¾ c, low middling 14¼ à 14¾ c, middling 15 à 15¼ c, strict middling 15¾ à —, et good middling à — à 15¾ c.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal.		20696
Arriv. dep. le dern. état	12271	
Arrivé précédemm.	741139	753410
		774106
Expédié aujourd'hui	779	
Expédié précédemment	578290	579069
Stock en mains et à bord		195037

FRET—La demande de capacités pour les ports étrangers n'a point cédé et les taux sont stables et fermes. Il n'y a dans le port que peu de navires sans engagements; les affaires continuent à être bonnes dans le cabotage.

Transport par vapeurs— coton pour Liverpool ¾ d, pour New York, et Philadelphie ¾c, sucre pour N York $ 50, pour Philadelphie $8, melasse pour New York $2 50, bœuf en tierçons pour do $2 50.

Sur voiliers—Coton pour Liverpool 5/8 d pour Hambourg 11/16 d, pour Brême 11/16 d, pour Anvers 11/16 d, pour Gênes 1⅛ c, gateaux de graines de coton pour Liverpool 32 s 6d à 35 s, suif 37 s 6 d, huile, 3 s, sucre pour New York, pour Boston $7, mélasse pour do $3.

TABAC—Depuis notre rapport de mercredi dernier il n'y a eu de mouvement dans le tabac ni pour la consommation ni pour l'exportation. Le tabac de la nouvelle récolte arrive lentement attendu que le mauvais temps dans l'Ouest a été assez fort pour empêcher tout embarquement de ce produit. Le stock de vieux tabac laissé en mains est faible et pauvrement assorti, courant du good à fine leaf. Les cotes sont entièrement nominales.

ÉTAT DU TABAC.

Stock en mains le 1er sept 1870..bouc.		8792
Arr. pend. les 2 dern. jours	9	
précédemment	558	567
		9349
Export. pend. les 3 dern. jrs	636	
précédemment	4223	
Défait pour emballer	540	5399
Stock en mains et à bord		3940

SUCRE—Reçu aujourd'hui 700 boucauts. La demande des meilleures qualités de sucre est très bonne, les prix sont plus fermes et presque tous les stocks s'écoulent à 5— à 5¾ cts pour l'inférieur, 6¾ cts pour le commun, 7 à 8¼ pour le bon commun 7¾ à 8¼ pour le fair à good fair, 8¾ à 9 cents pour le fully fair, 9¼ à 9¾c pour le prime, — à pour le strictement prime, 10 à 10¼ c pour le strictement prime à choix, 7¼ à 10 pour le seconds 10¼ à 11¼ c pour le jaune clarifié, et 11¼ à 12¼c pour le blanc.

MELASSE—Reçu ce matin 1400 barils. La demande est bonne, le marché a été bien plus ferme aujourd'hui, et presque tous les envois arrivés se sont vendus. Cotes: inférieure à 15 à 25 cts; 30 à 35 pour la commune; 40 à 45 c pour la balle, 47 à 48 pour la prime, strictement prime, 50 à 52 c. le gallon. Il n'y a pas de mélasse de choix sur le marché.

FARINE—Les démarches ont été considérables aujourd'hui, tant pour la commerce que pour l'exportation, mais le stock en mains est faible; de sorte que la demande de l'article est restreinte: le low triple extra et les grades au-dessous sont rares; la superfine est cotée à $6 25; la double extra $6 50 la triple extra. à bonne triple extra $[illegible] à 6 75; triple de choix $7 à 7 25 le baril; vente d'environ 1000 barils, en divers lots, écoulés aujourd'hui à ces prix: 292 barils de triple extra ont changé de mains à $6 62½; 100 de choix à $7 25 et 200 à des conditions privées.

MAIS—Stock faible, mais la demande de l'article s'est ralentie, de forte envois en étant attendus. Vente aujourd'hui de 400 sacs dont 200 de jaune à 72c, 250 et 400 de jaune à 74 c, 400 de blanc mélangé et [illegible] de blanc à 77 c, 100, 400 et 1200 de blanc à 78 c.

AVOINE—Le stock d'avoine est faible. On demande 70 c. la balance pour le [illegible] une démarcation. Vente en entrepôt à 76 c la balance.

SON—Le stock de son est léger et n'est [illegible] mains. L'article est tenu [illegible]

FOIN—Le marché a été actif et animé aujourd'hui et les prix de l'article [illegible] vente de 1000 barils de [illegible] dans l'ordre suivant: 190 barils de [illegible] à $25, [illegible] à $26 et [illegible] 100 et 100 de [illegible]

BACON—Ha demande active à des prix haussés. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 150 barriques de l'article comprenant 50 barriques, devant arriver, à 12¾ c, 5 et 50 barriques de cotés clear ribbed, sur les lieux, à 13¼ c, 10 et 16 do à 12¾ c, 10 et 16 do de cotés désossés à 13 c et quelques ventes par placements d'épaule à 10¼ c. Les jambons cuits en sucre sont cotés à 16 à 17¼ c. La qualité abonde et est calme.

SAINDOUX—L'article est en demande et a rapporté des prix plus élevés. Les ventes d'aujourd'hui, qui embrassent 250 tierçons de [illegible] et 300 de packers à 12¼ c; 30 tierçons de [illegible] et 15 tierçons de packers à 12¼, 200 barils de raffiné à 14¼ c et 200 de do à 14¼ c la livre.

VIANDES SALÉES A SEC—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente en premières mains, depuis plusieurs jours. Les dernières ont été opérées à 6 et 8 pour les épaules. Le stock paraît entièrement entre les mains de consommateurs.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1871.

Arrivé, dans la semaine—1,420 bœufs du Texas, 1,021 veaux et vaches d'un an, 230 cochons, 1,100 moutons.

Vendu—1,362 bœufs du Texas, 1,067 veaux et vaches d'un an, 467 cochons, 1,100 moutons, 10 vaches à lait.

A vendre—239 bœufs du Texas, 1,270 cochons, 1,700 moutons, 14 vaches à lait.

[illegible]

Département des Finances.

Hôtel de Ville—Nlle-Orléans, 4 janvier 1871.

LICENCES DE LA VILLE.

LES licences pour 1871 sont maintenant dues et prêtes à être livrées à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes qui font un commerce exigeant une licence, ou qui prennent des véhicules sont priées de se munir immédiatement, à ce bureau, de leurs papiers nécessaires, sinon elles courent le risque de sérieux embarras et de frais considérables.

J'ai le pouvoir, sous la nouvelle charte, d'empêcher de faire un commerce quelconque n'est pas muni d'une licence.

JOHN R. WALTON,
Administrateur des finances.

5janv—12t

Avis aux contribuables qui n'ont pas encore payé leurs taxes.

TOUS les contribuables qui n'ont pas payé leurs taxes des années 1869 à 1870 sont avertis de venir les acquitter immédiatement à mon bureau, afin d'éviter de nouveaux frais.

Les personnes qui désirent savoir le montant de leurs taxes sont invitées à s'adresser à mon bureau où tous les renseignements leur seront promptement donnés.

C. S. SAUVINET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

1janv—12t—6t

AUX TAXABLES DU PREMIER DISTRICT NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau du Collecteur des Taxes d'État, Premier District,
Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1871.

MON BUREAU, No 9 RUE CARONDELET sera ouvert le premier de février 1871 pour la collecte des Taxes de 1870 et les Licences de 1871. Toutes les personnes qui négligeront de régler dans les vingt jours après le premier de février, seront poursuivis selon la loi. Les personnes objectées à payer des licences sont particulièrement requises d'en effectuer promptement le payement, attendu que les poursuites dans ces cas sont très sommaires à l'égard des licences.

GEORGE A. SHERIDAN,
Collecteur des Taxes, Premier District,
Ville de la Nlle-Orléans.

19 jan—3t

Avis aux Contribuables du Deuxième District.

LES contribuables du Deuxième District sont prévenus que mes bureaux seront ouverts le 1er février prochain, pour la perception des taxes d'État de 1870 et des licences d'État de 1871. Ceux qui ne se seront pas conformés à cet avis avant le 21 février prochain seront poursuivis conformément à la loi.

L. E. LEMARIÉ,
Percepteur des taxes d'État,
2me District.

15 janv—au 5 fév

Bureau de la Compagnie du Gaz d'éclairage de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1870.

DANS une assemblée du Conseil des Directeurs tenue le mercredi, 21 décembre, il a été déclaré un dividende de six piastres par action sur les bénéfices de l'exercice des six derniers mois. Le dit dividende est payable aux porteurs d'actions à leurs mandataires dûment autorisés à partir du 16 janvier 1871.

W. S. BROWN, Trésorier.

1er janv—1m

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 6 janvier 1871.

L'ÉLECTION annuelle de trois Directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI, 6 février prochain, de midi à deux heures de l'après-midi.

H. L. FRIRE,
Caissier.

7janv—3pe—et 6fév.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 4 janvier 1871.

L'ÉLECTION annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu au local de la Banque, le LUNDI, 6 février prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

E. L. DELERY,
Caissier.

4 janv—3pe au 6 fév

Manufacture de Coton de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 24 janvier 1871.

L'ÉLECTION annuelle de cinq Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, No 22 de la rue Carondelet, coin Commune, le LUNDI, 6 février, de midi à 2 heures de l'après-midi.

GEO. PERRILLIAT,
Secrétaire.

25janv—au6fév

Manufacture de Coton de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 21 janvier 1871.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le JEUDI, 2 février 1871, à midi au No 22 de la rue Carondelet, coin Commune.

GEO. PERRILLIAT,
Secrétaire.

21janv—au 2 fév

Compagnie de Manufacture de Glace de la Louisiane.

LES coupons d'intérêt sur les bonds de cette Compagnie, échéant le 1er février 1871, seront payés à cette date, ou auparavant, sur présentation, aux bureaux de la Compagnie, No 46 de la rue du Camp, tous les jours, de midi à deux heures de l'après-midi.

D. POCHELU,
Secrétaire.

24jan—10f

Compagnie de Fabrique de Glace de la Louisiane.

L'ÉLECTION annuelle de neuf Directeurs, par les actionnaires de cette Compagnie, aura lieu le MERCREDI, 1er février 1871, aux bureaux de la Compagnie, No 46 de la rue du Camp, de midi à 2 heures de l'après-midi.

D. POCHELU,
Secrétaire.

14 janv—15 f

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1871.

A UNE élection qui a eu lieu le LUNDI, 16 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs, pour l'année:

CARL KOHN,
H. W. FARLEY,
LÉON GODCHAUX,
JNO. PHELPS,
THÉO. HILLMAN,
E. F. LAVILLEBEUVRE,
WALTER PUGH,
F. VAN BENTHUYSEN,
M. M. SIMPSON.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. CARL KOHN a été élu Président, à l'unanimité.

GEO. A. FRERET,
Caissier.

24 janv—4t

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, ce 21 janvier 1871.

A UNE réunion spéciale des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 19 courant, un dividende semi-annuel de (4 pp) cinq pour cent a été déclaré payable aux actionnaires ou à leurs ayant-cause à partir du 14 février 1871.

21 janv—14f
P. TISNÉ Jr., Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

Nlle-Orléans, 23 janvier 1871.

L'ÉLECTION annuelle de sept directeurs, par les actionnaires de cette compagnie, aura lieu le LUNDI, 6 FÉVRIER 1871, aux bureaux de la compagnie, encoignure Lafayette et White, de 10 heures à 2 heures de l'après-midi.

23 janv—14f
P. TISNÉ, Jr, secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1871.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de 6 pour cent, qui sera payé aux Actionnaires à partir du 14 du courant.

13janv—12f
GEO. A. FRERET, Caissier.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, Lne., 14 janvier 1871.

A Partir du 1er février prochain les chars du fret de ce chemin cesseront de faire le service.

J. M. REID,
Surintendant.

15janv—au1fév

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1871.

LUNDI, 9 du courant, à une élection par les actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus Directeurs, pour l'année:

Charles Cavaroc,	C. de Ruyter,
E. F. Mioton,	F. S. Wilts,
Antoine Lamata,	U. Marinoni,
L. M. Avendaño,	F. E. Bernard,
S. Cambon,	F. B. Fleitas,
L. Rocca,	E. K. Converse.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. C. CAVAROC a été réélu Président, à l'unanimité.

13 janv—12f

Bureau du Collecteur des Taxes d'État du Troisième District.

—No 9 RUE DE L'ESPLANADE—

LES contribuables du Troisième District sont notifiés que je suis prêt à collecter les Taxes d'État pour 1870 et les Licences pour 1871, maintenant dues.

J. R. CLAY,
Collecteur.

12 janv—1m

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle Orléans, 31 décembre 1870.

DANS une assemblée extraordinaire du Conseil des Directeurs, tenue ce jour il a été déclaré un dividende semi-annuel de huit pour cent. Le dit dividende est payable aux porteurs d'actions, à dater du 12 janvier prochain.

N. AUGUSTIN,
Caissier.

1er janv—1m

Bureaux de la Compagnie du Gaz d'éclairage de la Nouvelle-Orléans.

31 décembre 1870.

LE Conseil des Directeurs, dans une assemblée tenue le 31 du courant, a voté la résolution suivante:

[illegible]

Association pour l'érection d'un monument au général Robert E. Lee.

[illegible]

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

E. CALABRESI............Directeur.

Samedi, 28 Janvier 1871,

MATINÉE à demi prix (SANS PLACE PRISE).

SI J'ÉTAIS ROI,

Opéra en 3 actes, d'Adam.

[illegible]

Samedi, 28, représentation du SOIR, à 7 heures.

Dernière représentation de M. LEFRANC.

GUILLAUME TELL,

Grand opéra en 4 actes de Rossini.

[illegible]

Académie de Musique.

Spalding, Bidwell et Macdonough, propriétaires.

Réengagement d'adieu de LUCILLE WESTERN dans sa création de Benedi, CARLOTTA.

Samedi soir, 28 janvier 1871,

SPY OF ST. MARC
AND RAG PICKER OF PARIS.

(L'Espion de St. Marc et le Chiffonnier de Paris.)

Dimanche, 29, dernière apparition,
CARLOTTA & LUCRETIA BORGIA.

Voir les petites affiches.

28 janv

MUSEE CRESCENT CITY,

Aux Nos 66 et 68 de la Rue St.-Charles.

On y voit un grand nombre
—DE—
MERVEILLES VIVANTES,
Des Animaux, des Tableaux rares, et 100,000 curiosités,
de toutes les parties du monde—

Un seul prix d'entrée.

Le Musée est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

1janv—6m

Théâtre de l'Opéra.

MERCREDI, 8 FÉVRIER 1871,

GRAND BAL

Donné au Bénéfice des Victimes de la Guerre en France.

COMITÉ EXÉCUTIF.
—PRÉSIDENT—
D. A. CHAFFRAIX Esq.

COMITÉ D'INVITATIONS,
MM. les Vice-Présidents.
G. W. Dunbar Esq., chairman.

L. E. Forstall	Henry Peychaud
Carl Kohn	J. E. Geoffier
Henry Vété	L. F. Générès
Jules Aldigé	W. S. Shropshire
Jos. Kittredge	Paul Fourchy
Alb. Baldwin	

Les listes de souscription pour le GRAND BAL qui doit être donné à l'Opéra, le 8 février, sont déposées aux bureaux des Messieurs dont les noms suivent:

A. Rochereau, 17, rue St-Louis.
C. Cavaroc, Banque de la Nlle-Orléans.
D. A. Chaffraix, rue de la Douane.
Jules Aldigé, 42, Carondelet.
Auguste Reine, 3, Carondelet.
Victor Maignan, 28, rue Bienville.
W. A. Shropshire, 1½, rue Poydras.
L. F. Générès, 160, rue de la Douane.
M. A. de Lizardi, 28, rue Carondelet.
Numa Olivier, 58, rue Bienville.
G. W. Nott, Compagnie d'Assurance des Marchands, rue du Canal.
F. Gueydan, 41, rue Vieille-Levée.
G. W. Baird, rue du Canal.
C. H. Slocomb, rue du Canal.
Paul Fourchy, Compagnie d'Assurance des Marchands, rue du Canal.
Henry Peychaud, Compagnie d'Assurance Hope, rue du Camp.
Numa Dudoit, bureaux de l'Abeille.
G. P. Blanchard, 67, Vieille-Levée.
Alex. Marks, 42, rue Chartres.
Ch. A. Maurian, 160, rue de la Douane.
L. Vallee, 193, rue de la Douane.
J. Dupré, 28, rue Carondelet.
P. Radelat, coin des rues Levée et Quartier.
R. de Gas, 136, rue Commune.
L. Ed. Forstall, Gallier's Court, No 2.

Souscription:
DIX PIASTRES.

Messieurs les souscripteurs qui désirent des invitations pour dames devront [illegible]

[illegible]

Les cartes et les lettres d'invitation seront distribuées à partir du premier février.

Par ordre du comité,

A. GUILLEMET,
Secrétaire et Trésorier.

28janv—

MARDI GRAS.

Grand Bal Paré et Masqué

—DE LA—

Société choisie des Jeunes Gens.

SALLE DES ODD FELLOWS.

Mardi, 21 Février 1871.

—DIRECTEURS—

Thomas Taquino,	John G. Guerin,
P. N. Benachi,	Aristide L. Tissot,
J. S. Lanary,	Paul Lacoste,
A. Rostein,	Geo. Adolphe Meilleur,
Louis Kuntz,	W. M. Evans,
M. Reminster,	E. R. Hagan,
D. W. C. Peck,	C. Weissbaer, Jr.,
J. Bradford Williams,	William E. Fitzgerald.

Prix de la Souscription......cinq piastres.

Les Messieurs qui désirent souscrire à ce Bal sont invités à s'adresser au bureau du secrétaire, entrée par le passage qui mène dans les salles de loges, à "Odd Fellows Hall", ou à C. Weissbaer Jr., au No 80 de la rue Toulouse.

Les demandes d'invitations pour dames doivent être remises au Secrétaire, avec les noms et les résidences écrits en plein.

Les billets de souscripteurs et les invitations de dames ne peuvent, dans aucun cas, être transférés.

28 janv—1m [illegible]

Bals Masques

—A—

L'HOTEL ST-LOUIS.

UNE série de six grands bals parés et masqués sera donnée, dans la vaste salle de l'Hôtel St-Louis, comme suit:

Le SAMEDI, 28 janvier,
Le SAMEDI, 11 février,
Le MARDI-GRAS, 21 février,
A LA ST-JOSEPH, 18 mars.

Ces bals seront la suite des grands bals donnés, chaque année, au Théâtre de l'Opéra, où l'ordre et le decorum les plus parfaits ont toujours été observés.

Le magnifique corps de musique de Jaeger a été engagé pour toute la série.

L'entrée de la salle de bal est par la rue Royale, juste au-dessus de l'Hôtel St-Louis.

Les portes s'ouvriront à 9 heures du soir et les bals commenceront à 10 heures.

Prix du billet—Pour les messieurs, $1.—Pour les dames, gratis.

On peut se procurer des billets, le soir de chaque bal, à la porte, ou à la confiserie Dumonteil, coin Canal et Bourbon.

14 déc—

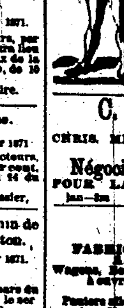

Costumes, Dominos,

Etc., Etc.,

Pour Bals et Soirées.

Mme GROUX,

93....CONTI....93.

Costumière de l'Opéra,

a TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grande soins.

PRIX MODÉRÉS.

Premier magasin en venant par la rue Dauphine.

8nov—au 19 mars

C. MEHLE & CO.

CHRIS. MEHLE, R. C. STEINBECK et J. DONALDSON.

Négociants Commissionnaires

POUR LA VENTE DE BESTIAUX.

Jan—3m. Au Stock Landing, Nlle-Orléans.

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE ARTICLES EN OSIER.

Wagons, Berceaux, Paniers de provision, Panier à ouvrage, Chaises, Paniers à linge.

IMPORTATEUR DE

Paniers allemands et français, de fantaisie, &c.

Aux Nos 230 et 232 de la rue de Chartres

10 mai—1an

Travailleurs Chinois. Travailleurs Chinois

VOICI le moment où les planteurs, les négociants, les fabricants, les personnes qui désirent employer des ouvriers, doivent s'adresser à ceux qui [illegible]

[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A VENDRE,

L'HABITATION sucrière connue sous le nom de Belle Terre, située dans la paroisse de l'Ascension, sur la rive gauche du fleuve [illegible]

[illegible]

Pour les renseignements et conditions, s'adresser à

L. BRETON,
No 266, rue Dauphine.

ou Boîte 2,127, Poste office, N. O.

A louer, de suite,

Deux grandes maisons, situées rue Royale, [illegible]

7 janv—1m
V. MEUNIER,
Rue Royale, No 78.

A Vendre.

UNE MAISON [illegible]

[illegible]

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Guano and Fertilizing Company) [illegible]

RIDER & OWEN,
Agents Généraux pour les Etats.
New Orleans Guano & Fertilizing Co
No 74 rue Commune.

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'État de la Louisiane.

Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD.........Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.
35,000 NUMEROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE B.

Tirage, le SAMEDI, 11 fév. 1871, à la Nlle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co..........Gestionnaires

—PLAN—

[illegible]

Les billets fractionnaires en proportion.

Lots payables en plein, sans diminution.

Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

91 ET 93....RUE DU CANAL....91 ET 93
Et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

LINGE DE DESSOUS,

CHAUSSAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

NOTA—Nous offrons au public un vêtement entièrement nouveau, le DERBY, remarquable par son élégance et qui sera certainement le plus recherché et le mieux porté de la saison.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1871.

LA société en commandite existant en cette ville, entre MM. Léon Queyrouze, Oscar Bois, [illegible] et J. Avet [illegible] sous la raison QUEYROUZE & BOIS, [illegible]

LÉON QUEYROUZE,
O. BOIS,
J. AVET, en commandite.

17janv—10f

La Española,

FABRICA DE SOMBREROS.

241..........Calle de Vieja-Levée..........241

Entre Sta. Felipe y Dumaine.

[illegible]

M. A. VEGA.

J. CAZAUX, Bordeaux.
H. VERGNOLE, Nouvelle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE,

73..........VIEILLE-LEVÉE..........73

MAISON FONDÉE EN 1851.

IMPORTATION DIRECTE,

Vins rouges et blancs, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cognac et Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Genièvre, Lacy à la vanille, Crème de Moka, Prunes à l'eau-de-vie.

Prix modérés et qualités supérieures.

Avis d'Association.

A PARTIR de ce jour, 1er janvier 1871, Mr. VICTOR PRADOS est associé à notre maison de commerce. La raison sociale de la dite maison restera la même que par le passé.

Vos Brothers.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1870.

1 jan—1m

Société Commerciale.

M. CARL STOCKMEYER, Junior, est associé à mes affaires, à dater de ce jour. En conséquence la raison sociale de la maison sera:

Ed. F. STOCKMEYER & CO.

1er janv—1m Ed. F. STOCKMEYER.

JAMES JACKSON, Successeur de Jackson & Manson.
D. M. KILPATRICK, E. M. HENDERSON, autrefois avec Jackson & Manson.

Jackson, Kilpatrick & Henderson,

Importateurs et Marchands de Sel.

Aux Nos 4 de la rue Tchoupitoulas, 3 de la Nlle-Levée, 47 et 49 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans, Lne.

PROPRIÉTAIRES des Mines de Sel de Petite Anse, [illegible]

Société Commerciale.

MR. E. J. RIVET est associé à mes affaires à dater du 1er janvier. En conséquence, la raison sociale de la maison sera

E. MONTEUSE & CIE.

E. MONTEUSE.

Nlle-Orléans, ce 4 janvier 1871. 5janv—1m

FRANK HYDE. ALBERT PAUL

ALBERT PAUL & CO,

ENCANTEURS,

Au No 67 du Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Bienville, Nouvelle-Orléans.

Se chargent de la vente de propriétés foncières, esclaves, meubles, et font les Ventes de dehors.

11janv—1m

Mme THIERRY,

Coin Bayou et Derbigny,

Invite les amateurs de CAMÉLIAS à venir visiter sa serre, où ils trouveront un assortiment complet en FLEURS.

Les ordres pour BOUQUETS de mariage et autres seront exécutés avec soin. Mme THIERRY se charge des DÉCORATIONS en Fleurs pour appartements.

A VENDRE—Un assortiment de PLANTES de choix.

RÉSIDENCE: Maison Blanche, rue du Canal.

Les ordres peuvent être envoyés par la poste, un jour d'avance.

Au dépôt à la campagne. 19 janv—1m

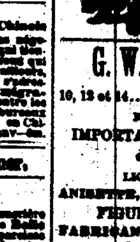

COSTUMES,

Masques et Dominos,

POUR BALS ET SOIRÉES

Mme ALABAU,

91....CONTI....91

Vient de recevoir, par le dernier steamer, un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos. Spécialité de costumes, confectionnés par le premier costumier de Paris. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les prix. On vend toujours les plus bas.

30 nov—au 21 mars

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14....RUE St-LOUIS....10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

de toute espèce de

LIQUEURS FRANÇAISES,

ANISETTE, CURAÇAO, MARASQUINO,

FIGUES DE LA LOUISIANE.

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS,

Qui ont remporté les prix.

31 déc—1an

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—25 octobre 1859 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION À TOITS.

(Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,

FOURBUR ET MARCHAND

[illegible]

196........RUE DE CHARTRES........196

(entre les rues St-Louis et Toulouse.)

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

16 de 18..........ST. LOUIS STREET..........16 de 18

DIX-NEUVIÈME ÉTAT ANNUEL

Compagnie "HOME" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Conformément aux stipulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée sur les livres de la Compagnie.

ALFRED MOULTON,
Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 10 janvier 1871.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs, à une assemblée qui a eu lieu le 16 janvier 1871, ont adopté à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Résolu que SIX pour cent d'intérêt sur tous les certificats de profit, non encore payés, soit payé aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du 12 février prochain; de plus, qu'un dividende de VINGT-CINQ pour cent soit déclaré sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1870 [illegible]

ALF. MOULTON, Président.
WM. H. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire. 22 janv—1m

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Benton et Poeyfarre, (ci-devant rue de la Vieille-Levée).

W. J. J. ARMSTRONG........Directeur.

MACHINES A VAPEUR, MOULINS à SUCRE, MACHINES à GRAINES de coton et à moudre, &c.

[illegible]

Collége Commercial de St-Stanislas

A LA BAIE ST. LOUIS.

CE COLLÈGE, auquel la Législature de l'État vient d'accorder une charte, [illegible]

[illegible]

SUCRE ET MELASSE.

Willoz & Rostand,

Raffinerie Star de Sucre—No 23 et 25 de la rue Fulton.

[illegible]

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ ayant acheté le fonds de Marchand de Charbon de M. Felix Crosseur, [illegible]

24 déc—1m AUGUSTE CARON.

SPENCER FIELD, Jr. WALTER O. BELL.

Field & Bell,

Marchands en gros et en détail, de CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS

[illegible]

P. & R. DE VERGES

MARCHANDS DE

Charbon,

ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.

Nos. 170 Rue Gravier et 30 Rue Dumaine

[illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

[illegible]

INSTITUTIONS.

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institution BAQUIÉ.

368........CHEMIN DU BAYOU........368

Ville Gentilly.

22 mai—1 an

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DEBON.

No 184, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

[illegible]

Université de l'État de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'État de la Louisiane)

BATON ROUGE, LOUISIANE.

[illegible]

MILLER & DIELMANN,

CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toute espèce.

[illegible]

Seuls agents des célèbres VINS ET BRANDIES DE LA CALIFORNIE,

Nos 30 & 32 Nlle-Levée.

Médicaments.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

Le Baume Pectoral aux Navets Indiens [illegible]

Préparé et à vendre par

D. LAPLACE,
Pharmacien,

96 et 98, rue des Champs-Élysées.

A vendre en gros chez R. J. HART & Co., et les principaux Droguistes. En détail dans toutes les pharmacies bien assorties de la ville.

Le Meilleur Sirop du Monde

CONTRE LE RHUME

Est celui qui est à la fois efficace, agréable et bon marché.

Le SIROP PECTORAL BALSAMIQUE de Ducongé remplit toutes ces conditions.

[illegible]

V. F. DUCONGE, Propriétaire,
21 rue de Chartres.

[illegible]

DIPLOME D'HONNEUR

décerné à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, en 1869.

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN AROMATIC BITTER CORDIAL

—ET—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

[illegible]

Remèdes du Dr Richau

[illegible]

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU guérit des ulcères [illegible]

LE BAUME No 2 DU Dr. RICHAU [illegible]

L'ANTIDOTE DU Dr. RICHAU [illegible]

L'ELIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU [illegible]

[illegible]

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

[illegible]

DENTISTE — CONSULTATIONS.

J. S. KNAPP, chirurgien dentiste [illegible]

$20 Seulement $20.

LE Dr. CHS. MERRILLOD [illegible]

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN DENTISTE

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes toujours prêts à fabriquer des MACHINES A VAPEUR, [illegible]

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16............RUE ROYALE............16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos [illegible]

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés [illegible]

A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP "Golden Syrup" de qualité supérieure, [illegible]

A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres et Mélasses.

A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.

A. THOMSON & CO.,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL.—JANVIER 1871.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès de l'absent, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

B—Bitta E. T.
D—Durand Célestin.
F—Frank Georges.
[illegible]
M—Morcault Jn. Fs.

Le Chancelier du Consulat de France, rue St-Louis No 11, entre celles de Chartres et Royale, est ouvert tous les jours (les dimanches exceptés) de dix heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

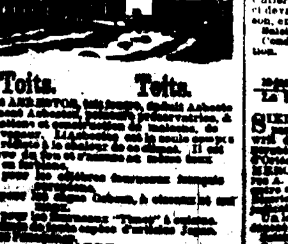

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, [illegible]

[illegible]

EARLE & DALTON,
No 68 de la rue du Camp.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

CLEMENT St. CYR vs Sieur et Dame L. T. TASON. (Marie Augustine Guesnard épouse de Théophile Tason.)

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No [illegible] [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L. F. PARENT vs la Dame CLAIRE ALINE MIOTON, veuve de défunt Tremé.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 3,254.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de janvier 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

LOUIS PREGEIRIO Jr. vs WILLIAM B. CROCKETT.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,964.—En vertu d'un writ [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Ville de la Nouvelle-Orléans vs SAMUEL BARNES.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,580.—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

La veuve ALINE BOULIN vs. JAMES RAINEY.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,[illegible]—[illegible]

A. G. FARWELL & CO vs F. M. FISK.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 1,[illegible]—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

E. T. BURGESS vs. WM. B. HYMAN.

COUR DU DEUXIEME DISTRICT Judiciaire, Paroisse de Jefferson.—No [illegible]—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Dame Veuve BUNNING vs JOSTUS MARSHALL.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,[illegible]—[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve,

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
50 malles Bottes et Congress coutés.

PAR E. ROGER & CO—E. Roger, Encanteur—SAMEDI, 28 janvier, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants.

—Aussi—

50 malles Bottes et Congress coutés.

Conditions à la vente. 27 janv

PAR JOS. N. ROBERT.

Argenterie! Argenterie!

PAR JOS. N. ROBERT, Encanteur—Bureau au No 46, rue Vieille-Levée—Aujourd'hui SAMEDI, 28 janvier, il sera vendu à 12 heures, à sa salle d'encan—

Par ordre de la Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire de J. L. Ricord vs E. Hébert—

Un certain lot d'argenterie consistant en cuillères et fourchettes de table, cuillères à café, cuillère à soupe.

Conditions—Comptant sur livraison. 28janv

PAR D. E. MORPHY.

FERS A CERCLES. FERS A CERCLES.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, SAMEDI, 28 janvier, à midi, à l'entrepôt de MM. Pilcher & Co. No 49 rue des Magasins, pour compte de qui il appartiendra—

200 paquets de fers à cercles, [illegible]

Conditions, comptant. 28jan—

Toile d'emballage de l'Inde.

PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu le SAMEDI, 28 janvier, à 10 heures A. M., à l'entrepôt [illegible] encoignure des rues Tchoupitoulas et Notre-Dame, pour compte de qui il appartiendra—

30 balles toile d'emballage de l'Inde.

Conditions—Comptant. 28 jan

Coque du Steamer naufragé John Howard.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, le LUNDI, 6 février, à midi, pour compte de qui il appartiendra, au magasin No 47, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez—

La coque du steamer naufragé "John Howard," tel qu'il se trouve au déchargement à Algor, en face du wharf de la ligne des steamships de Morgan, où on pourra l'inspecter avant le moment de la vente. [illegible]

Conditions—Comptant. 28 janv

PAR B. J. MONTGOMERY.

Beaux Meubles en acajou et en noyer, Tapis, Miroirs, etc.—contenu de la résidence No 126 de la rue de la Douane, Vente à l'encan.

PAR B. M. & B. J. MONTGOMERY, encanteurs.—LUNDI, 30 janvier, à 10 heures du matin, au No 126 de la rue de la Douane, entre les rues Bourbon et Dauphine, il sera vendu—

Tout le contenu de la dite résidence, [illegible]

Conditions—Comptant, au bureau du Trésor des États-Unis. 26janv

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY—B. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu SAMEDI, 28 janvier, à 11 heures, à leur salle d'encan au No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

PAR EUGENE TOURNE.

CHAUDIÈRES FRANÇAISES, POELONS, ETC.,

Pour compte de qui il appartiendra, de la cargaison du schooner H. P. Russell, délivrés par la barque Glendale.

PAR EUGENE TOURNE — SAMEDI, 28 janvier 1871, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au No 3 rue Chartres, entre Douane et Bienville:

[illegible]

Ilet de terre de valeur rue du Canal.

Succession de J. B. St-AMAND.

PAR EUGENE TOURNE—SAMEDI, 4 février 1871, à midi, [illegible]

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Le magasin de Bric-à-Brac de M. Bloc à l'encan.

PAR S. GUINAULT, encanteur—[illegible]

[illegible]

Vente péremptoire, à l'encan, de la Ferme Rapp, dans la Paroisse St-Bernard, contenant 150 arpents de terre de choix, améliorés et bien bâtis.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau, No 27 de l'Exchange Place—SAMEDI, 4 février 1871, à midi, [illegible]

[illegible]

Sans limite

16 Terrains de choix pour bâtir.

Dans la partie la plus recherchée de la rue de l'Esplanade,—comprenant tout l'îlet borné par la rue de l'Esplanade, le Chemin du Bayou, les rues Dauphine et Rocheblave.

Chaque terrain équivaut à un terrain double.

Ce sont réellement les seuls terrains de choix pour bâtir sur cette magnifique Avenue.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs—Bureaux, No 27 de l'Exchange Place. SAMEDI, 4 février 1871, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane— [illegible]

SEIZE TERRAINS POUR BATIR, situés dans le Troisième District de cette ville, [illegible]

[illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Hatchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: Jambons, épaules, bœuf, porc, graisse beurre, farine, cercles, vins de toute qualité, [illegible]

PAR C. DE FERIET

Vente positive de l'habitation bien connue sous le nom de "Habitation Kenmore," située dans la paroisse St-Charles, à environ trente-six milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans.—Vente par ordre de "l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane."

PAR C. DE FERIET, Encanteur—Bureau, No. 4 de la rue Royale.—JEUDI, 2 février 1871, à midi, [illegible]

CETTE HABITATION SUCRIÈRE, DE PRIX, située dans la paroisse St-Charles sur la rive droite du fleuve Mississippi, ayant dix-huit arpents de face au dit fleuve, sur quatre-vingts arpents de profondeur [illegible]

[illegible]

PAR NASH & HODGSON.

VENTE PÉREMPTOIRE.

BELLE RÉSIDENCE DE FAMILLE

—AVEC—

Terrain bien cultivé, 90 sur 180 pieds,

Au No 281 de la rue de l'Esplanade,

Dans un quartier des plus charmants.

Long Crédit. Sans Limite.

VENTE A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 120 de la rue Gravier SAMEDI, 4 février 1871, à midi, [illegible]

[illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No. 11,

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN,
Propriétaire.

[illegible]

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ:

JAMES J. O'FALLON, Président.
R. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. MEYER, Assistant-Secrétaire.
C. O. MCHATTON, Agent Général.
W. R. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS:

James J. O'Fallon,	James H. Lucas,
L. A. Benoist,	T. A. Russell,
A. M. Britton,	James Lupe,
A. B. Garrison,	J. M. Harney,
A. M. Waterman.	

Agence du Louisiane—No 36, Carondelet.

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE DE LOUISIANE:

G. H. MOUTON, Président.
R. T. MERRICK, Vice-Président.
R. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'État.
MEDECINS-INSPECTEURS:
J. H. POLWELL, M. D., J. R. RITCHIE, M. D.
DIRECTEURS EN LOUISIANE:

James Jackson,	Octave Voorhies,
R. T. Merrick,	F. M. Ratch,
Robert Mare,	G. H. Mouton,
Thos. Pinwilliams,	L. A. Wiltz,
R. B. Simmes.	

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'assurance sur la vie, lesquelles ne sont pas sujettes à déchéance [illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 21 janvier 1871.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10½ HEURES A.M., ET DE 1 A 2 HEURES P. M.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Pour les lettres venant de l'Etats-Unis, voir les journaux anglais.

[illegible]

CHAS. W. LOWELL,
Maître de Poste.